RELATION

Des réjouissances faites à Hauterive, sur l'Oriege, par les habitans, à l'occasion du rappel de M. NECKER *au Ministere, de la chasse donnée à l'ex-Archevêque de Toulouse, à la place de premier Ministre, & sur le desir qu'ont lesdits habitans qu'il en soit fait autant à M.* Lamoignon.

QUOIQUE les habitans de cette ville n'aient pas été des derniers à ressentir les effets d'une mauvaise administration, ils les ont néanmoins supportés sans murmure, dans l'espoir d'en voir une fin prochaine ; leur opposition envers les lois tyranniques, dont la production se multiplioit par la vacance des Parlemens, a été favorablement secondée par la constante résistance du Procureur du Roi & du Juge-Bailli de ladite ville, à la publication & enregistrement d'icelles, malgré les injonc-

tions & menaces des ſieurs Guillermy & Moiſſet, ſoi-diſans Procureurs du Roi aux Bailliages de Caſtelnaudary & Touloufe, qui en faiſoient les fonctions. Ce dernier même s'étoit oublié au point d'uſer de menaces contre ces deux bons citoyens ; mais rien ne fut aſſez fort pour vaincre une réſiſtance que l'honneur & l'opinion publique rendoit inébranlables.

La conſternation étoit généralement répandue ſur tous les viſages juſqu'au 13 Septembre au ſoir ; mais elle fut généralement convertie en des cris de joie par l'annonce du rétabliſſement prochain de la Magiſtrature, injuſtement dérobée à ſes utiles fonctions. Cette nouvelle intéreſſante vola de bouche en bouche, avec tant de rapidité, qu'elle fut générale. Le peuple délibéra dans l'inſtant des réjouiſſances pour le lendemain Dimanche, qui furent annoncées au ſon des tambours, fifres & hautbois ; & malgré la briéveté du temps, qui ne permit pas de ſe procurer tout ce qu'on auroit pu deſirer, pour donner

à cette fête tout le brillant possible ; & donner des preuves de la sensibilité de ces bons patriotes, elle ne laissa pas d'être majestueuse par la bonne harmonie avec laquelle elle fut dirigée.

Une esplanade qui est près du pont de cette ville, entre la riviere & le canal du moulin, fut le lieu choisi pour son exécution : l'affluence des habitans & de ceux du voisinage (attirés par le son des instrumens, des coups de canon, petards & fusées multipliées qui furent lancés à l'entrée de la nuit) étoit si considérable, qu'on pouvoit à peine traverser la multitude. Ce fut vers les dix heures que le feu fut mis à des fagots élevés en pyramide (que chaque habitant avoit fourni) & mêlés de petards. A peine le feu fut-il allumé, qu'on vit plusieurs rondes dansant au tour du feu, & remplissant les airs de cris de *vive le Roi & M. Necker*. Pendant ce temps-là l'on apperçut sortir de la ville une cohorte nombreuse portant des flambeaux, accompagnant les effigies de l'Archevêque de Sens, du

Lamoignon , Garde - des - ſceaux , de Moiſſet & ſes complices balayeurs ; elle arrive à l'enceinte près du feu. La populace laiſſe la place libre , & crie : *au feu, au feu.* Dans l'inſtant les ſoutanes , robes , rabats & perruques de ces ſpectres hideux devinrent la pâture des flammes , en exécution de la condamnation que la multitude avoit prononcée contr'eux ; pendant lequel temps les uns crioient : *vivent les Parlemens* , & les autres : *périſſent l'Archevêque de Sens , Lamoignon , les Bailliages & leur infectée race.* Le ton de ceux-ci prouvoit, que ſi ces vils héros euſſent été préſens , ils auroient été réellement exécutés. Cette cérémonie fut terminée par des bals publics qui durerent toute la nuit, & qui continueront de même juſqu'à la rentrée du Parlement de Toulouſe.